



CESER Bourgogne Franche-Comté

Séance plénière du 23 Juin 2026

Rapport 2.2 Résolution SSA

Déclaration de David Fayard au nom de la CGT

Des agriculteurs qui ne vivent pas de leur travail, des Français qui font de plus en plus appel aux banques alimentaires.

Voilà ce qui, en 2019, est l'origine du projet de Sécurité Sociale Alimentaire à l'initiative du groupe thématique *Agricultures et Souveraineté Alimentaire*, de *Ingénieurs sans frontières*, de la *Confédération Paysanne*, de *réseau Salariat* autour de Bernard Friot et d'autres organisations.

Celles-ci ont largement pesé dans la prise de décision du CNA, le Conseil National de l'Alimentation, le 19 octobre 2022. Il appelle à l'expérimentation de cette sécurité sociale de l'alimentation. Présentée comme solution à la précarité alimentaire qui vient s'ajouter à la précarité énergétique, celle du logement, etc. elle masque « un phénomène de paupérisation qui s'étend de plus en plus ».

Suivant l'avis du CNA, la région semble vouloir s'inscrire dans la création d'une sixième branche de la sécurité sociale pour l'alimentation (voir article 5) à travers le travail d'une Fédération (article 4) dont la gouvernance laisse la part belle aux agriculteurs, associations de tout bord.

Les notions d'universalité du droit à l'alimentation sans condition de revenu renvoient bien à cette démarche. Rappelons ici les mots d'Ambroise Croizat : « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins ».

Les initiatives de création de SSA se multiplient dans toute la France. La CGT commence d'ailleurs à investir cette question en facilitant dans certains territoires, comme celui de Besançon, la création d'une SSA locale.

Globalement pour la population, la solution pour que le droit à l'alimentation soit une réalité, ce sont des salaires et pensions convenables, un emploi pour tous ceux qui le peuvent avec l'éradication du chômage et des revenus de substitution dignes pour les autres.

Pour les agriculteurs, il y a d'autres solutions pour parvenir à un revenu digne. La saisine de la commission économie emploi présentera nous n'en doutons pas des préconisations pour y parvenir. En bref, on peut accompagner le système sans le combattre et c'est respectable. Mais la CGT n'oublie pas qu'il faut changer le système qui conduit à ces situations.

La Cgt votera la prise d'acte de l'avis et contribuera au débat appelé.